

DEPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT-CYR-SUR-MER

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE -

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 083-218300879-20260518-D26_39-DE

COMMUNE DE NANS LES PINS
Avenue Julien Jourdan - 83860 NANS-LES-PINS
TEL : 04.94.37.21.41
TELECOPIE : 04.94.37.21.47

Conseil Municipal

Séance du lundi 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ollivier ARTUPHEL, après avoir été convoqué le 12 mai 2026 conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président : Ollivier ARTUPHEL
Secrétaire de séance : Marie-Catherine CAPEL-FABRE

Présents (28) :

ARTUPHEL Ollivier, HOOG Jean-Claude, FALCONE Josiane, SIMONIAN Frédéric, CAPEL-FABRE Marie-Catherine, LAPIERRE Loïc, PATOUX Hervé, MEDA Karine, LEROI Lysiane, GASTEL Christine, GORNIKOWSKI Pascal, DESPLAT Eric, VERGNAU Marie-Hélène, BARBET Franck, HURET Hélène, FALCONETTI Yoan, CASCIOTTI Brigitte, CABALLERO Bernard, VIOLA Fabrice, MULLER Sophie, CAER Richard, GARIBBO-SARKISSIAN Audrey, HANRIOT Gilles, MONETTI Julien, MIRA Marion, PAUL Ophélie, BANI-COPPOLA Anaïs, PARISIEN Anthony

Représentés (1) :

HENRY Céline donne procuration à ARTUPHEL Ollivier

Délibération n° 26-39

Résultat du vote :

Pour	:	29
Contre	:	0
Abstention	:	0

Finances

Objet : Désignation des membres qui siégeront à la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire, Président de droit, et de huit commissaires pour les communes de plus de 2 000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Il convient donc de délibérer pour constituer une nouvelle CCID.

Celle-ci sera composée de 8 commissaires titulaires ainsi que 8 commissaires suppléants, qui seront désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions énoncées ci-après, dressée par le Conseil Municipal. La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle, soient équitablement représentées. La liste de présentation doit contenir trente-deux noms pour les communes de plus de 2 000 habitants.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de vingt-cinq ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

DEPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT-CYR-SUR-MER

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE -

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 083-218300879-20260518-D26_39-DE

COMMUNE DE NANS LES PINS
Avenue Julien Jourdan - 83860 NANS-LES-PINS
TEL : 04.94.37.21.41
TELECOPIE : 04.94.37.21.47

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Dresse** une liste composée de trente-deux contribuables de la commune remplissant les conditions sus énoncées :

PROPOSITION DE LISTE DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS COMMUNE DE NANS LES PINS	
Jean-Claude HOOG	Christophe LA GRASSA
Loïc LAPIERRE	Laurent CASTELLAN
Brigitte CASCIOTTI	Hélène HURET
Pascal GORNIKOWSKI	Christine GASTEL
Marie-Hélène VERGNAU	Alain MEDA
Robert CHEILAN	Lysiane LEROI
Franck BARBET	Marie-Catherine FABRE
Alice PELESTOR	Frédéric SIMONIAN
Lydie BERTIN PATOUX	Gilles HANRIOT
Marie-Thérèse ALPHERAN	Karine MEDA
Elisabeth SCOGNAMIGLIO	Josiane FALCONE
Michel FINK	Sophie MULLER
Alain DI BIANCHI	Christine BOUVERAT-BERNIER
Fabrice VIOLA	Anaïs BANI COPPOLA
Ophélie PAUL	Charles EMERIC
Yoan FALCONETTI	Nathalie PINA

- **Dit** que le Directeur des Impôts Directs désignera parmi cette liste les huit membres qui siégeront – outre le Maire ou son représentant, Président de droit – à la Commission Communale des impôts directs.

Adopté à l'unanimité

Fait à Nans-les-Pins, le 18 mai 2026.

La Secrétaire de séance
CAPEL-FABRE Marie-Catherine



Le Maire,
Ollivier ARTUPHEL

